



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 4 avril 2012 — N° 92

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration concernant la 8^e édition de la Quinzaine du commerce équitable de Québec.

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme Le Pignon Bleu.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant le Centre interdisciplinaire de lutte au cancer de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant la boîte éducative régionale.

M. Curzi (Borduas) fait une déclaration concernant les 35 ans de L'Arrière Scène, centre dramatique pour l'enfance et la jeunesse en Montérégie.

4 avril 2012

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration afin de souligner l'exploit de M. Benoît Huot qui a battu son record du monde au 200 mètres quatre nages lors des essais paralympiques.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire de fondation de l'Ensemble vocal Voxapella.

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration afin de féliciter M. Alain Turcotte pour sa distinction en tourisme.

M. Ratthé (Blainville) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire de Plastigroulx.

À 9 h 57, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 10.

Moment de recueillement

4 avril 2012

Présentation de projets de loi

M. Fournier, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 64 Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 64.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 février 2012 par M. Ferland (Ungava), concernant la fermeture d'un département à l'usine de Comtois à Lebel-sur-Quévillon.

(Dépôt n° 1164-20120404)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 23, 28, 29 février, les 20, 21, 22, 27, 28 mars et les 2 et 3 avril 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1165-20120404)

M. Marsan (Robert-Baldwin), à titre de président, dépose :

4 avril 2012

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 22, 27, 28, 29 mars et le 3 avril 2012, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 56, Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école.

(Dépôt n° 1166-20120404)

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 28, 29 mars et le 3 avril 2012, a procédé à la poursuite du débat sur le discours du budget.

(Dépôt n° 1167-20120404)

Dépôts de pétitions

M. Robert (Prévost) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 346 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'interdiction du passage d'une affiliation à un parti politique vers un autre pour les élus de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1168-20120404)

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 54 citoyens et citoyennes de la circonscription de Hochelaga-Maisonneuve et de ses environs, concernant la rénovation des habitations à loyer modique (HLM).

(Dépôt n° 1169-20120404)

4 avril 2012

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Malavoy (Taillon), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 174 citoyens et citoyennes de la circonscription de Taillon et de ses environs, concernant la rénovation des habitations à loyer modique (HLM).

(Dépôt n° 1170-20120404)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, conjointement avec M. Kotto (Bourget), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QU'à l'occasion des 35 ans de carrière de la violoniste Angèle Dubeau, l'Assemblée nationale souligne l'importance de sa contribution au rayonnement de la musique classique au Québec et à l'international.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Maltais (Taschereau) présente une motion concernant l'aérodrome de Neuville; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 57, Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat suspendu lors de la séance du 28 mars 2012 sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier), Mme Maltais (Taschereau), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. McKay (L'Assomption), Mme Malavoy (Taillon), M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Turcotte (Saint-Jean), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

4 avril 2012

Le débat terminé, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, déclare ces motions pour formuler un grief recevables, à l'exception de celle de M. Turcotte (Saint-Jean).

Au nom du député concerné, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, demande le consentement de l'Assemblée afin de substituer à la motion irrecevable précitée une nouvelle motion conforme au Règlement. La motion irrecevable ne peut être remplacée faute de consentement.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, entreprend la mise aux voix des motions pour formuler un grief présentées au cours du débat.

Est d'abord mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Marceau (Rousseau). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le budget 2012-2013 qui fait porter à la classe moyenne tout le poids de l'effort budgétaire pour revenir à l'équilibre budgétaire.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 74 en annexe)

Pour : **47** Contre : **60** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Simard (Richelieu). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour avoir sous-estimé de 10,3 MM\$ les dépenses gouvernementales durant la période couverte par le Plan de retour à l'équilibre budgétaire, suivant la méthode établie par le Vérificateur général dans son rapport intitulé « Vérification de l'information financière et autres travaux connexes – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2011-2012 », publié le 1^{er} mars 2012.

4 avril 2012

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 75 en annexe)

Pour : **47** Contre : **60** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Pelletier (Rimouski). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le budget 2012-2013 qui ne répond pas au rapport du Vérificateur général du Québec qui estime que la dépense pour créance douteuse dans le cadre des cibles de récupération fiscale « a été sous-évaluée de façon importante ».

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 76 en annexe)

Pour : **47** Contre : **60** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Drainville (Marie-Victorin). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour son refus de procéder au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et pour avoir inscrit 275 M\$ pour sa réfection au budget 2012-2013.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

4 avril 2012

(Vote n° 77 en annexe)

Pour : **41** Contre : **66** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Khadir (Mercier). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral et son budget 2012-2013 pour avoir fait fi de l'opinion publique demandant l'abolition de la taxe santé et l'annulation des hausses de 1 625 \$ de frais de scolarité, pour ne pas avoir augmenté de manière significative la participation et le contrôle publics dans le secteur des ressources naturelles et pour ne pas avoir jeté les bases de la relance de l'emploi au Québec axée sur une économie plus verte et plus solidaire.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 78 en annexe)

Pour : **41** Contre : **66** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Maltais (Taschereau). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son entêtement à maintenir la taxe santé qui pénalise directement l'ensemble des Québécois, particulièrement la classe moyenne.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

4 avril 2012

(Vote n° **79** en annexe)

Pour : **47** Contre : **60** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Marois, chef de l'opposition officielle. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral qui, en déposant le budget 2012-2013, a failli à ses responsabilités économiques et financières en s'attaquant aux familles de la classe moyenne et aux étudiants, tout en se montrant impuissant à défendre les intérêts du Québec face à Ottawa.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **80** en annexe)

Pour : **41** Contre : **66** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. McKay (L'Assomption). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour l'absence de ressources nécessaires à assurer la planification écologique de l'ensemble du territoire situé au nord du 49° parallèle et pour son manque d'engagement envers la protection environnementale de 50 % de ce territoire.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

4 avril 2012

(Vote n° **81** en annexe)

Pour : **47** Contre : **60** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Malavoy (Taillon). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour son maintien de la hausse de 75 % sur 5 ans des frais de scolarité, ainsi que pour son entêtement à refuser de dialoguer avec les étudiants et d'ainsi trouver une issue à la grève étudiante.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **82** en annexe)

Pour : **41** Contre : **66** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Simard (Kamouraska-Témiscouata). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour l'absence de mesures dédiées aux producteurs agricoles qui subissent une crise dans le budget.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **83** en annexe)

Pour : **47** Contre : **60** Abstention : **0**

4 avril 2012

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour avoir amputé de 23 M \$ le plan d'investissement pour les personnes âgées.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **84** en annexe)

Pour : **47** Contre : **60** Abstention : **0**

Est enfin mise aux voix la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **85** en annexe)

Pour : **60** Contre : **47** Abstention : **0**

À 13 h 14, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 03.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Khadir (Mercier) propose :

QUE l'Assemblée nationale presse le ministre de la Santé de revoir le régime d'assurance médicaments actuel pour instaurer une assurance médicaments universelle entièrement publique garantissant une couverture adéquate et un accès équitable aux médicaments à toute la population du Québec, tout en augmentant le revenu disponible des citoyens et citoyennes.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 20 minutes sont allouées à l'auteur de la motion; 10 minutes lui sont allouées pour sa réplique; 16 minutes sont allouées aux députés indépendants; environ 25 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 42 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, Mme Maltais (Taschereau) propose :

QUE la motion du député de M. Khadir (Mercier) soit amendée de la manière suivante : remplacer les mots « pour instaurer une assurance médicaments universelle entièrement publique garantissant une couverture adéquate et un » par les mots « afin d'améliorer la couverture et assurer ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

4 avril 2012

QUE l'Assemblée nationale presse le ministre de la Santé de revoir le régime d'assurance médicaments actuel afin d'améliorer la couverture et assurer un accès équitable aux médicaments à toute la population du Québec, tout en augmentant le revenu disponible des citoyens et citoyennes.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Khadir (Mercier), et sur l'amendement de Mme Maltais (Taschereau), sous réserve de la permission de son auteur.

M. Khadir (Mercier) refuse la proposition d'amendement de Mme Maltais (Taschereau).

Le débat terminé, la motion est rejetée.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 55, Loi concernant la reconnaissance professionnelle des technologues en électrophysiologie médicale, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 55 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 55 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

4 avril 2012

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 5 avril 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 05, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 5 avril 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

4 avril 2012

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion pour formuler un grief de M. Marceau (Rousseau) :

(Vote n° 74)

POUR - 47

Beaudoin (<i>Mirabel</i>)	Ferland	McKay	Simard
Bédard	Gaudreault (<i>Jonquière</i>)	Ouellet	(<i>Richelieu</i>)
Bergeron	Girard	Pagé	St-Arnaud
Bérubé	Hivon	Pelletier	Traversy
Bonnardel	Khadir	(<i>Rimouski</i>)	Tremblay
Boucher	Kotto	Picard	Trottier
Bouillé	Lapointe	Pinard	Turcotte
Charette	Leclair	Poirier	Villeneuve
Cloutier	Léger	Ratthé	
Cousineau	Lemay	Richard	
Deltell	Malavoy	(<i>Marguerite-D'Youville</i>)	
Doyer	Maltais	Richard	
Drainville	Marceau	(<i>Duplessis</i>)	
Dufour	Marois	Roy	
		Simard	
		(<i>Kamouraska-Témiscouata</i>)	

CONTRE - 60

Arcand	Charbonneau	Gonthier	Ouellette
Arsenault	Charest	Hamad	Paquet
Auclair	Charlebois	Huot	Paradis
Bachand	Corbeil	James	Pigeon
(<i>Outremont</i>)	Courchesne	Kelley	Reid
Bachand	D'Amour	L'Écuyer	Rotiroti
(<i>Arthabaska</i>)	Diamond	Lehouillier	Simard
Beauchamp	Drolet	Lessard	(<i>Dubuc</i>)
Bergman	Dubourg	MacMillan	Sklavounos
Bernard	Dutil	Mamelonet	St-Amand
Bernier	Fournier	Marcoux	St-Pierre
Billette	Gagnon-Tremblay	Marsan	Thériault
Blais	Gaudreault	Marsan	Thériault
Bolduc	(<i>Hull</i>)	Matte	Vallée
Boulet	Gautrin	Ménard	Vallières
Carrière	Gignac	Moreau	Vien
		Morin	Weil

4 avril 2012

Sur la motion pour formuler un grief de M. Simard (Richelieu) :

(Vote n° 75)

(Identique au vote n° 74)

Sur la motion pour formuler un grief de M. Pelletier (Rimouski) :

(Vote n° 76)

(Identique au vote n° 74)

4 avril 2012

Sur la motion pour formuler un grief de M. Drainville (Marie-Victorin) :

(Vote n° 77)

POUR - 41

Beaudoin (<i>Mirabel</i>)	Ferland	Maltais	Richard
Bédard	Gaudreault (<i>Jonquière</i>)	Marceau	(<i>Marguerite-D'Youville</i>)
Bergeron	Girard	Marois	Simard
Bérubé	Hivon	McKay	(<i>Kamouraska-Témiscouata</i>)
Boucher	Khadir	Ouellet	Simard
Bouillé	Kotto	Pagé	(<i>Richelieu</i>)
Cloutier	Lapointe	Pelletier	St-Arnaud
Cousineau	Leclair	(<i>Rimouski</i>)	Traversy
Doyer	Léger	Pinard	Tremblay
Drainville	Lemay	Poirier	Trottier
Dufour	Malavoy	Richard	Turcotte
		(<i>Duplessis</i>)	Villeneuve

CONTRE - 66

Arcand	Charette	James	Reid
Arsenault	Charlebois	Kelley	Rotiroti
Auclair	Corbeil	L'Écuyer	Roy
Bachand (<i>Outremont</i>)	Courchesne	Lehouillier	Simard
Bachand (<i>Arthabaska</i>)	D'Amour	Lessard	(<i>Dubuc</i>)
Beauchamp	Deltell	MacMillan	Sklavounos
Bergman	Diamond	Mamelonet	St-Amand
Bernard	Drolet	Marcoux	St-Pierre
Bernier	Dubourg	Marsan	Thériault
Billette	Dutil	Matte	Vallée
Blais	Fournier	Ménard	Vallières
Bolduc	Gagnon-Tremblay	Moreau	Vien
Bonnardel	Gaudreault (<i>Hull</i>)	Morin	Weil
Boulet	Gautrin	Ouellette	
Carrière	Gignac	Paquet	
Charbonneau	Gonthier	Paradis	
Charest	Hamad	Picard	
	Huot	Pigeon	
		Ratthé	

4 avril 2012

Sur la motion pour formuler un grief de M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 78)

POUR - 41

Beaudoin (<i>Mirabel</i>)	Ferland	Maltais	Richard
Bédard	Gaudreault (<i>Jonquière</i>)	Marceau	(<i>Marguerite-D'Youville</i>)
Bergeron	Girard	Marois	Simard
Bérubé	Hivon	McKay	(<i>Kamouraska-Témiscouata</i>)
Boucher	Khadir	Ouellet	Simard
Bouillé	Kotto	Pagé	(<i>Richelieu</i>)
Cloutier	Lapointe	Pelletier	St-Arnaud
Cousineau	Leclair	(<i>Rimouski</i>)	Traversy
Doyer	Léger	Pinard	Tremblay
Drainville	Lemay	Poirier	Trottier
Dufour	Malavoy	Richard	Turcotte
		(<i>Duplessis</i>)	Villeneuve

CONTRE - 66

Arcand	Charette	James	Reid
Arsenault	Charlebois	Kelley	Rotiroti
Auclair	Corbeil	L'Écuyer	Roy
Bachand (<i>Outremont</i>)	Courchesne	Lehouillier	Simard
Bachand (<i>Arthabaska</i>)	D'Amour	Lessard	(<i>Dubuc</i>)
Beauchamp	Deltell	MacMillan	Sklavounos
Bergman	Diamond	Mamelonet	St-Amand
Bernard	Drolet	Marcoux	St-Pierre
Bernier	Dubourg	Marsan	Thériault
Billette	Dutil	Matte	Vallée
Blais	Fournier	Ménard	Vallières
Bolduc	Gagnon-Tremblay	Moreau	Vien
Bonnardel	Gaudreault	Morin	Weil
Boulet	(<i>Hull</i>)	Ouellette	
Carrière	Gautrin	Paquet	
Charbonneau	Gignac	Paradis	
Charest	Gonthier	Picard	
	Hamad	Pigeon	
	Huot	Ratthé	

4 avril 2012

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Maltais (Taschereau) :

(Vote n° 79)

POUR - 47

Beaudoin (<i>Mirabel</i>)	Ferland	McKay	Simard
Bédard	Gaudreault (<i>Jonquière</i>)	Ouellet	(<i>Kamouraska-Témiscouata</i>)
Bergeron	Girard	Pagé	St-Arnaud
Bérubé	Hivon	Pelletier (<i>Rimouski</i>)	Traversy
Bonnardel	Khadir	Picard	Tremblay
Boucher	Kotto	Pinard	Trottier
Bouillé	Lapointe	Poirier	Turcotte
Charette	Leclair	Ratthé	Villeneuve
Cloutier	Léger	Richard	
Cousineau	Lemay	(<i>Duplessis</i>)	
Deltell	Malavoy	Richard	
Doyer	Maltais	(<i>Marguerite-D'Youville</i>)	
Drainville	Marceau	Roy	
Dufour	Marois	Simard	
		(<i>Richelieu</i>)	

CONTRE - 60

Arcand	Charbonneau	Gonthier	Ouellette
Arsenault	Charest	Hamad	Paquet
Auclair	Charlebois	Huot	Paradis
Bachand (<i>Arthabaska</i>)	Corbeil	James	Pigeon
Bachand (<i>Outremont</i>)	Courchesne	Kelley	Reid
Beauchamp	D'Amour	L'Écuyer	Rotiroti
Bergman	Diamond	Lehouillier	Simard
Bernard	Drolet	Lessard	(<i>Dubuc</i>)
Bernier	Dubourg	MacMillan	Sklavounos
Billette	Dutil	Mamelonet	St-Amand
Blais	Fournier	Marcoux	St-Pierre
Bolduc	Gagnon-Tremblay	Marsan	Thériault
Boulet	Gaudreault	Matte	Vallée
Carrière	(<i>Hull</i>)	Ménard	Vallières
	Gautrin	Moreau	Vien
	Gignac	Morin	Weil

4 avril 2012

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Marois, chef de l'opposition officielle :

(Vote n° 80)

(Identique au vote n° 78)

Sur la motion pour formuler un grief de M. McKay (L'Assomption) :

(Vote n° 81)

(Identique au vote n° 79)

4 avril 2012

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Malavoy (Taillon) :

(Vote n° 82)

POUR - 41

Beaudoin (<i>Mirabel</i>)	Ferland	Maltais	Richard
Bédard	Gaudreault (<i>Jonquière</i>)	Marceau	(<i>Marguerite-D'Youville</i>)
Bergeron	Girard	Marois	Simard
Bérubé	Hivon	McKay	(<i>Kamouraska-Témiscouata</i>)
Boucher	Khadir	Ouellet	Simard
Bouillé	Kotto	Pagé	(<i>Richelieu</i>)
Cloutier	Lapointe	Pelletier	St-Arnaud
Cousineau	Leclair	(<i>Rimouski</i>)	Traversy
Doyer	Léger	Pinard	Tremblay
Drainville	Lemay	Poirier	Trottier
Dufour	Malavoy	Richard	Turcotte
		(<i>Duplessis</i>)	Villeneuve

CONTRE - 66

Arcand	Charette	James	Reid
Arsenault	Charlebois	Kelley	Rotiroti
Auclair	Corbeil	L'Écuyer	Roy
Bachand (<i>Outremont</i>)	Courchesne	Lehouillier	Simard
Bachand (<i>Arthabaska</i>)	D'Amour	Lessard	(<i>Dubuc</i>)
Beauchamp	Deltell	MacMillan	Sklavounos
Bergman	Diamond	Mamelonet	St-Amand
Bernard	Drolet	Marcoux	St-Pierre
Bernier	Dubourg	Marsan	Thériault
Billette	Dutil	Matte	Vallée
Blais	Fournier	Ménard	Vallières
Bolduc	Gagnon-Tremblay	Moreau	Vien
Bonnardel	Gaudreault	Morin	Weil
Boulet	(<i>Hull</i>)	Ouellette	
Carrière	Gautrin	Paquet	
Charbonneau	Gignac	Paradis	
Charest	Gonthier	Picard	
	Hamad	Pigeon	
	Huot	Ratthé	

4 avril 2012

Sur la motion pour formuler un grief de M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) :

(Vote n° 83)

(Identique au vote n° 79)

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) :

(Vote n° 84)

(Identique au vote n° 79)

4 avril 2012

Sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement :

(Vote n° 85)

POUR - 60

Arcand	Charbonneau	Gonthier	Ouellette
Arsenault	Charest	Hamad	Paquet
Auclair	Charlebois	Huot	Paradis
Bachand	Corbeil	James	Pigeon
(<i>Outremont</i>)	Courchesne	Kelley	Reid
Bachand	D'Amour	L'Écuyer	Rotiroti
(<i>Arthabaska</i>)	Diamond	Lehouillier	Simard
Beauchamp	Drolet	Lessard	(<i>Dubuc</i>)
Bergman	Dubourg	MacMillan	Sklavounos
Bernard	Dutil	Mamelonet	St-Amand
Bernier	Fournier	Marcoux	St-Pierre
Billette	Gagnon-Tremblay	Marsan	Thériault
Blais	Gaudreault	Matte	Vallée
Bolduc	(<i>Hull</i>)	Ménard	Vallières
Boulet	Gautrin	Moreau	Vien
Carrière	Gignac	Morin	Weil

CONTRE - 47

Beaudoin	Ferland	McKay	Simard
(<i>Mirabel</i>)	Gaudreault	Ouellet	(<i>Richelieu</i>)
Bédard	(<i>Jonquière</i>)	Pagé	St-Arnaud
Bergeron	Girard	Pelletier	Traversy
Bérubé	Hivon	(<i>Rimouski</i>)	Tremblay
Bonnardel	Khadir	Picard	Trottier
Boucher	Kotto	Pinard	Turcotte
Bouillé	Lapointe	Poirier	Villeneuve
Charette	Leclair	Ratthé	
Cloutier	Léger	Richard	
Cousineau	Lemay	(<i>Duplessis</i>)	
Deltell	Malavoy	Richard	
Doyer	Maltais	(<i>Marguerite-D'Youville</i>)	
Drainville	Marceau	Roy	
Dufour	Marois	Simard	
		(<i>Kamouraska-Témiscouata</i>)	